



# Coronavirus ADAPTATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE COLLECTE DE L'AGGLO

**EN APPLICATION DES MESURES GOUVERNEMENTALES ET DES INSTRUCTIONS DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR, L'AGGLO ADAPTE SES SERVICES AFIN DE CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE.**

En prenant en compte à la fois les mesures de confinement et la nécessité d'assurer les collectes indispensables, l'Agglo du Pays de Dreux met en place **dès aujourd'hui et pour une période indéterminée** les mesures suivantes :

• **SUSPENSION DE LA COLLECTE DES BACS BIODÉCHETS / DÉCHETS VERTS :**

à titre exceptionnel, vous pouvez déposer vos restes de repas dans votre conteneur à ordures ménagères (marron).

• **SUSPENSION DE LA COLLECTE DU VERRE EN PORTE-À-PORTE ET POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES.**

• **SUSPENSION DE LA COLLECTE DES SACS DÉCHETS VERTS**

(reprise initialement prévue pour le 23 mars),

• **FERMETURE DES DÉCHETTERIES**

pour lesquelles l'Agglo a confié la gestion au Sitreva. Pour plus d'informations sur les déchetteries : [passdecheterie@sitreva.fr](mailto:passdecheterie@sitreva.fr)

**Les collectes des ordures ménagères et des emballages papiers sont maintenues** mais risquent de connaître quelques aménagements en fonction de l'évolution des effectifs.

Nous faisons appel au sens civique de chacun pour **conserver chez soi ses emballages en verre vides et ses déchets verts** le temps que la situation revienne à la normale.

**Le service de réparations de bacs et de changement de capacité est également suspendu.**

Seuls les remplacements de bacs cassés/volés et les nouvelles dotations sont assurés.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous tiendrons informés des évolutions.

